

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE PORTNEUF

MRC DE PORTNEUF

2006-05-08 Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal de la Ville de Portneuf tenue à la salle du conseil sis au 297, 1^{re} avenue, Ville de Portneuf le 8^e jour du mois de mai deux mille six à dix-neuf heures trente minutes, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Pierre de Savoye à laquelle sont présents:

Monsieur le maire : Pierre de Savoye,
Mesdames les conseillères : Monique Tardif,
Chantale Hamelin,
Esther Savard,
Messieurs les conseillers: Jean-Louis Turcotte,
Benoît Lavallée,
Roland Labrie.

Madame France Marcotte, greffière est également présente.

Rés.1376-05-2006

Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par madame la conseillère Monique Tardif et adopté;

QUE l'ordre du jour suivant soit accepté tel que suit :

0. Ouverture de l'assemblée
1. Adoption de l'ordre du jour
2. Période de questions
3. Dépôt du bordereau de correspondance
4. Adoption du procès-verbal du 10 avril 2006
5. Adoption des comptes à payer
6. Achat de chemfloc ferrique
7. Achat d'une échelle 45'
8. Achat d'une lance
9. Réparation camion
10. Code éthique soccer
11. Prolongation ouverture O.T.J.
12. Dessin murale O.T.J.
13. Centre pour terrain de jeux
14. Embauche d'un coordonnateur de soccer

15. Embauche d'un recruteur au marché public
16. Embauche d'un contrôleur au marché public
17. Embauche d'un gardien de nuit au marché public
18. Embauche de journaliers à la voirie municipale
19. Embauche de moniteurs (trices) d'été
20. Avis de motion, règlement interdiction de stationner
21. Avis de motion, règlement délégation de pouvoirs
22. Adoption règlement modification des zones parc industriel
23. Modification résolution 1270-01-2006 (Fonds de roulement)
24. Annulation résolution 1180-09-2005 (Loi accès à l'information)
25. Formation « Mariage civil ou union civile »
26. Appel d'offres réparation de la jetée
27. Appel d'offres réfection du quai Lemay
28. Contribution, Société d'horticulture et d'écologie de Portneuf
29. Nomination à la bibliothèque
30. Avis CPTAQ, demande de lotissement Pavage Portneuf
31. Camp vacances Kéno, Kénothon 2006
32. Demande au M.T.Q. pour l'installation de panneaux arrêt
33. Servitude de tolérance
34. Nomination d'un représentant à la MRC pour les cours d'eau
35. Actifs à remettre à la C.M.V.Q.P.
36. Contrat de gestion C.M.V.Q.P.
37. Période de questions sur les sujets traités
38. Levée de l'assemblée

Le bordereau de correspondance fut déposé au conseil de Ville de 4 mai 2006 (du 7 avril au 4 mai 2006)

Rés.1377-05-2006

Adoption du procès-verbal du 10 avril 2006.

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté;

QUE le procès-verbal du conseil de Ville du 10 avril 2006 soit accepté tel que présenté.

Rés.1378-05-2006

Adoption des comptes à payer.

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Louis Turcotte et adopté;

LISTE DES COMPTES À PAYER POUR LE MOIS D'AVRIL 2006

NOM	Montant	#chèque
Description		
Délégation de pouvoir et dépenses de remplacement		
MARIE-CLAUDE LECLERC		
CD bibliothèque Découverte	110.39	304731
Délégation de pouvoir et dépenses de remplacement		
CAP-SANTÉ RADIATEURS 2003		
radiateur 91-20	427.84	304732
9152-8265 QUÉBEC INC.		
piles stations SP-2	7.23	
AUTOMOBILES DALTON INC.		
pièce pédale à transmission	75.48	304734
FORMULES MUNICIPALES ET COMMERCIALES INC		
carton permis de construction	285.19	304736
GENEQ INC.		
solution tampon, analyse chlore	222.58	304737
JACQUES PAQUIN		
sable rue Siméon Delisle	85.98	304738
PIERRE LEPAGE		
frais déplacement formation	51.00	304739
SIGNO TECH INC.		
pancartes chevreuils	280.26	304741
ACCOMODATION EMILIE		
piles paget incendie	339.03	304742
GARAGISTES INDEPENDANTS DE		
crédit 4007476	-9.08	
lampe et ruban électrique	14.88	
boyau gaz 91-20	3.31	
TOTAL	9.11	304743
ALIMENTS PORTNEUF		
repas 25e D. Bédard	291.87	304744
MARC BELLEAU		
frais déplacement soccer	72.08	304746
PIERRE-MARIE BELLEAU		
frais déplacement réunion station ski	22.10	304747
BIOLAB INC.		
analyse d'eau	262.84	
analyse eau usée	96.62	
analyse d'eau	171.39	
analyse d'eau	238.10	
analyse eau brute	611.93	
TOTAL	1 380.88	304748
CARON FRANCOIS		
frais déplacement	161.16	304750
CHEMIN DE FER QUÉBEC-GATINEAU		
entretien passage à niveau	1 260.00	304751
CANADIEN NATIONAL		
entretien signaux	210.00	304752
CONEX SYSTEME DE BUREAU INC.		
broches pour photocopieur (3x3000)	124.23	
compteur	325.08	
TOTAL	449.31	304753
CTM (QUEBEC) INC.		
modification casque écoute incendie	166.79	304756
EDITIONS YVON BLAIS		
loi sur les citées et ville	103.46	304757
ELECTRONIQUE EMOND INC		
écouteur incendie	57.50	304758

ENTREPRISES ALARMES W.T. INC.		
recharge et test	310.57	304759
EQUIPEMENT DE BUREAU		
cartouches imprimantes	365.66	304760
ERIC SAVARD		
frais déplacement réunions chef + formation	87.38	
frais déplacement inspection	80.00	304761
cellulaire	34.39	
cellulaire	34.38	
TOTAL	<u>236.15</u>	304788
FILTRUM INC.		
reparation système de flotte SP-2	224.30	304762
Délégation de pouvoir et dépenses de remplacement		
C. FOURNIER ELECTRIQUE INC.		
entretien lum. rues	160.23	
transférer lumières tennis	94.90	
TOTAL	<u>255.13</u>	304763
FRENETTE & FRERES LTEE		
réparation toilette Marina	9.18	
lumière OTJ	11.45	
matériel camion incendie	193.63	
matériel camion incendie	6.59	
vadrouille, balais	29.54	
chlore 19x20L + contenants	380.06	
matériel poste surpression	128.67	
manchon	4.59	
matériel poste surpression	3.10	
tuyaulets	2.63	
tuyaulets + ruban surpression	8.12	
thermo-foil poste surpression	14.70	
adaptateur, collier surpression	4.12	
bague, tuyaulets,	9.50	
matériel terrain de balle	12.52	
attaches filets soccer	37.23	
ruban distributeur	5.97	
clés Marina (toilette)	4.81	
TOTAL	<u>1 003.85</u>	304764
LAFRENIÈRE TRACTEURS		
filtre air tracteur	227.43	304765
IMPRIMERIE GERMAIN LTEE		
journal municipal	1 133.00	
publicité pour réunion	97.77	
TOTAL	<u>1 230.77</u>	304766
INFORMATIQUE EBR INC.		
service technique copie de sauvegarde	115.03	
service technique changer mot de passe	57.51	
service technique panne électrique	57.51	
service technique imprimante laser	86.27	
TOTAL	<u>316.32</u>	304767
INTERMARCHÉ MARCOTTE		
déjeuner pompiers	38.55	
aliment conférence B	9.32	304798
aliments pour exposition	42.43	
aliments et boissons	73.34	
déjeuner pompiers	88.03	
TOTAL	<u>251.67</u>	304768
LAVERY, DE BILLY AVOCATS		
services professionnels	48.31	304771
JEAN MARTEL		
lunettes	195.00	304772

NOVICOM 2000 INC.		
relais 9-1-1	287.56	304773
NAPA ST-MARC DES CARRIÈRES		
interrupteur	28.71	304774
POMPES QUEBEC METRO		
réservoir Chemin Neuf	1 034.93	304775
PRODUITS CAPITAL INC.		
crédit facture 12704	-7.48	
produits d'entretien	664.56	
produits d'entretien	24.68	
blocs déodorants	75.81	
TOTAL	<u>757.57</u>	304776
PUBLICATION DU QUEBEC		
normes ouvrages routier	22.20	304777
RICHARD EQUIPEMENT		
tampon + étiquettes	19.53	304779
SERVICES MATREC INC.		
contenant à ordure Marina	120.78	304780
Délégation de pouvoir et dépenses de remplacement		
S.C.A. REGIONALE ST-CASIMIR		
Hôtel de ville	754.49	
caserne nord	366.15	
Hôtel de ville	636.31	
caserne nord	102.67	
TOTAL	<u>1 859.62</u>	304781
SUPÉRIEUR PROPANE INC		
propane en vrac	908.07	304782
CL. VÉTÉRINAIRE DES CARRIÈRES		
euthanasie	111.58	304784
VILLE DE DONNACONA		
frais à récupérer	170.00	304785
VOHL INC.		
boulons + roues pour balais	83.16	304786
Claudette Bérubé		
peinture 25e D. Bédard	180.00	304617
Robert Langlais		
taxes payées en double	475.22	304695
LSRQ		
inscription 4 équipes	460.00	304701
Denis Malendant, Jacques Tremblay		
remb. taxes certificat	239.02	304702
Néopost Canada Ltée		
recharge de timbres	345.08	304707
Midget AAA ABMC		
publicité bottin équipe	50.00	304708
Magazine Carguide		
abonnement revue La Découverte	17.99	304709
Petite Caisse		
frais de poste	51.16	
articles de quincaillerie	34.09	
lait, jus, liqueur, café	72.13	
remb. incr. soccer	15.00	
publ. comité culturelle	9.20	
	<u>181.58</u>	304710
Liliane Audet		
remb. taxes certificat	240.02	304711
Jacques Martel		
entretien centre La Riveraine	300.00	304713
Hôtel Paquet		
repas pompiers incendie	129.95	304714
Marcelle Thibault		
volumes La Découverte	127.15	304715

Jean Belleau			
	subv. natation	22.50	304716
Yvette Leclerc			
	subv. natation + musique	60.00	304717
Claude Huot			
	subv. natation	22.50	304718
Mélanie Marcotte			
	subv. natation	38.50	304719
Cathy Boily			
	subv. natation	45.00	304720
Nathalie Tremblay			
	subv. natation	45.00	304721
Christine Arseneault			
	bricolage la Découverte	34.49	304723
Environnement ESA Inc.			
	réparation échantillonneuse	567.65	304727
Regroupement des stations de ski de fond			
	cotisation 2006	300.00	304729
Ville de Pont-Rouge			
	bain libre semaine relâche	38.00	304730

Dépenses incompressibles - délégation de pouvoir

LA REGIE REGIONALE DE GESTION DES			
	quotes-parts 2006 2e versement	47 717.61	304733
CDS INC			
	frais émission obligation	879.95	304735
Ministère du Revenu			
	Remise mars	11 160.70	304690
Revenu Canada			
	Remise mars	5 745.88	304691
BMO Banque de Montréal			
	remb. capital + intérêts	106 556.13	304694
S.Q.A.E.			
	remb. capital + intérêts	6 048.96	304697
CARRA			
	remises déc. Janv. Fév. Mars.	656.05	304698
Hydro-Québec			
	Plusieurs dossiers	4 704.52	304703
Télus Québec			
	Plusieurs dossiers	1 491.33	304704
Télus Mobilité			
	paget	78.46	304705
L'Excellence			
	Assurance collective	2 960.31	304706
Financière Banque Nationale Inc.			
	remb. prêt capital et intérêts refinancé en mars	846 864.90	304712
	768100, refinancement regl. 270-277		
Télus Québec			
	paget concierge	6.27	304724
Télus Mobilité			
	cellulaires voirie, incendie, loisirs, mes. Urgence	309.96	304725

Dépenses par résolution

BEDARD GUILBAULT			
	Vérification	13 227.88	
	support administratif + gestion des immob.	19 243.68	
TOTAL		32 471.56	304745
BOIVIN & GAUVIN INC.			
	pièces et accessoires rés.1350-04	597.09	
	pièces et accessoires rés.1350-04	921.12	
TOTAL		1 518.21	304749

JOHNSON CONTROLS		
installation des éliminateurs parasites	1 090.44	304769
PURIBEC INC.		
lumières quartz	1 288.28	304778
TREMBLAY, BOIS & ASS.		
service première ligne	1 150.25	304783
Niva Sports Inc.		
habits de soccer (acompte)	2 600.00	304693
Université du Québec Trois-Rivières		
inscription S. Bérubé	330.00	304722
Les Consultants Filion, Hansen & Ass		
analyse débit St-Charles 1210-10-2005	2 992.95	304728
Environnement McM Inc.		
formation S. Trudel	1 932.42	304726
Dépenses urgentes		
LABORATOIRE DE CANALISATIONS		
nettoyage égout 2e avenue	2 685.83	304770
Dépenses par contrat		
CONSTRUCTION & PAVAGE PORTNEUF		
entretien chemins d'hiver	35 641.09	304754
2973-3151 Qc Inc.		
loyer gymnase	690.15	304669
Richard Équipement		
location photocopieur	186.34	304699
TOTAL:	1 139 816.21	

QUE le conseil de la Ville de Portneuf autorise le paiement des comptes à payer au montant de 1 139 816.21 \$.

Je, Danielle M. Bédard, trésorière, certifie qu'il y a les crédits nécessaires pour effectuer le paiement de ces comptes.

Danielle M. Bédard trésorière

Rés.1379-05-2006

Achat de chemfloc ferrique

Il est proposé par monsieur le conseiller Roland Labrie et adopté;

QUE le conseil municipal autorise une dépense de 3,588.78\$ taxes incluses pour l'achat de 16000 kg de chemfloc ferrique (produit chimique pour le bassin d'épuration).

Rés.1380-05-2006

Achat d'une échelle 45'

Il est proposé par monsieur le conseiller Benoît Lavallée et adopté;

QUE le conseil municipal de la ville de Portneuf autorise une dépense de 2 645.58 \$ taxes incluses pour l'achat d'une échelle de 45 pieds 3 sections pour le service incendie.

Rés.1381-05-2006

Achat d'un lance

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Louis Turcotte et adopté;

QUE le conseil municipal autorise une dépense de 943.20 \$ taxes incluses pour l'achat d'une lance pour un boyau d'incendie

Rés.1382-05-2006 Réparation camion

Il est proposé par monsieur le conseiller Roland Labrie et adopté;

QUE le conseil municipal autorise une dépense de 1 884.32 \$ taxes incluses pour la réparation de la boîte du camion Chevrolet.

Rés.1383-05-2006 Code éthique soccer

Il est proposé par madame la conseillère Monique Tardif et adopté;

QUE le conseil municipal impose la signature d'un engagement d'un code éthique de la part des joueurs, des parents ainsi que des entraîneurs de soccer.

Rés.1384-05-2006 Prolongation ouverture O.T.J.

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté;

QUE l'ouverture du centre des loisirs au secteur nord soit prolongée pour la période du 8 mai au 18 juin 2006, soit 6 semaines de 18h à 21h du dimanche au jeudi et de 18h à 22h les vendredi et samedi, pour une dépense de 1 532 \$; une évaluation d'utilisation sera faite après cette date.

Rés.1385-05-2006 Dessin murale O.T.J.

Il est proposé par monsieur le conseiller Benoît Lavallée et adopté;

QUE le conseil municipal, par le biais du journal mensuel, annoncera un concours de dessin à être reproduit en murale pour les murs intérieurs de l'O.T.J. et autorise l'achat de la peinture nécessaire pour réaliser cette murale.

Rés.1386-05-2006 Centre pour terrain de jeux

Attendu qu'un sondage a été effectué par le journal municipal et scolaire;

Attendu que les utilisateurs souhaitaient un centre commun pour le terrain de jeux;

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté;

QUE le conseil municipal retienne le centre communautaire du secteur nord (O.T.J.) pour le terrain de jeux d'été et autorise la recherche d'un service de transport, matin et soir, pour les jeunes inscrits demeurant au secteur sud de la municipalité.

Le vote est demandé sur la proposition; la résolution est adoptée avec quatre voix favorables contre deux voix défavorables.

Rés.1387-05-2006

Embauche d'un coordonnateur de soccer

Attendu qu'un appel de candidature a paru dans le journal municipal « Une voie de choix » édition mars 2006, numéro 03;

Attendu qu'une seule personne a fait parvenir son curriculum vitae pour le poste de coordonnateur de soccer;

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté;

QUE le conseil municipal retienne les services de monsieur Pierre-Alexandre Langlais aux conditions suivantes :

* un montant forfaitaire de 3 000 \$, payable par tranches de 200\$ à chaque semaine

* pour la période du 23 avril au 5 août 2006

telles que stipulées dans le contrat à intervenir entre les parties et que le maire soit autorisé à signer celui-ci.

Rés.1388-05-2006

Embauche d'un recruteur au marché public

Attendu qu'un appel de candidature a paru dans le journal municipal « Une voie de choix » édition avril 2006, numéro 04;

Attendu que deux personnes ont fait parvenir leur curriculum vitae pour le poste de recruteur au marché public;

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté;

QUE le conseil municipal retienne les services de madame Nicole Laganière aux conditions suivantes :

* un montant forfaitaire de 600 \$

telles que stipulées dans le contrat à intervenir entre les parties et que le maire soit autorisé à signer celui-ci.

Rés.1389-05-2006

Embauche d'un contrôleur au marché public

Attendu qu'un appel de candidature a paru dans le journal municipal « Une voie de choix » édition avril 2006, numéro 04;

Attendu que trois personnes ont fait parvenir leur curriculum vitae pour le poste de contrôleur au marché public;

Il est proposé par madame la conseillère Monique Tardif et adopté;

QUE le conseil municipal retienne les services de madame Line Matte aux conditions suivantes :

* un montant forfaitaire de 1 200 \$

* pour la période de mi-juin à la mi-septembre

telles que stipulées dans le contrat à intervenir entre les parties et que le maire soit autorisé à signer celui-ci.

Rés.1390-05-2006

Embauche d'un gardien de nuit au marché public

Attendu qu'un appel de candidature a paru dans le journal municipal « Une voie de choix » édition avril 2006, numéro 04;

Attendu que quatre personnes ont fait parvenir leur curriculum vitae pour le poste de gardien de nuit au marché public;

Il est proposé par monsieur le conseiller Benoît Lavallée et adopté;

QUE le conseil municipal retienne les services de messieurs Stéphane Hardy, François Boucher et Mathieu Caron aux conditions suivantes :

- * un montant forfaitaire de 2 500 \$ réparti en 11 versements
 - * pour la période de mi-juin à la mi-septembre
- telles que stipulées dans le contrat à intervenir entre les parties et que le maire soit autorisé à signer celui-ci.

Rés.1391-05-2006 Embauche de journaliers à la voirie municipale

Attendu qu'un appel de candidature a paru dans le journal municipal « Une voie de choix » édition avril 2006, numéro 04;

Attendu que sept personnes ont fait parvenir leur curriculum vitae pour le poste de journalier à la voirie municipale;

Il est proposé par monsieur le conseiller Roland Labrie et adopté;

QUE le conseil municipal retienne les services de monsieur Guillaume Laflamme à titre de journalier aux conditions suivantes :

- * tonte de gazon et assister employés municipaux
 - * au taux horaire de 9.00 \$
 - * du lundi au vendredi de 7h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00
 - * pour la période du 5 juin au 11 août 2006
- telles que stipulées dans le contrat à intervenir entre les parties et que le maire soit autorisé à signer celui-ci.

QUE le conseil municipal retienne les services de messieurs Éric Falardeau et Éli-Gaël Gariépy à titre de journalier aux conditions suivantes :

- * divers travaux d'entretien
 - * au taux horaire de 7.75 \$
 - * du lundi au vendredi de 7h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00
 - * pour la période du 3 juillet au 11 août 2006
- telles que stipulés dans le contrat à intervenir entre les parties et que le maire soit autorisé à signer celui-ci

Rés.1392-05-2006 Embauche de moniteurs (trices) d'été

Attendu qu'un appel de candidature a paru dans le journal municipal « Une voie de choix » édition mars 2006, numéro 03;

Attendu que dix-huit personnes ont fait parvenir leur curriculum vitae pour le poste de moniteurs (trices) d'été;

Attendu que la Commission des loisirs a formé un comité de trois personnes pour sélectionner les candidats;

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté;

QUE le conseil de la Ville de Portneuf autorise l'engagement de onze (11) moniteurs (trices) pour les jeux d'été, selon un ratio de 1 pour 11 jeunes inscrits, plus cinq (5) aides moniteurs (trices) ainsi qu'un moniteur (trice) subventionné par le programme des personnes en difficulté d'apprentissage; le choix des personnes retenues se fera d'après la liste déjà établie par la commission des loisirs.

QUE la rémunération sera de 325 \$/semaine pour le ou la monitrice responsable, pour une période de 7 semaines (19 juin au 4 août) et sur une base d'un minimum de 40 h/semaine; de 275 \$/semaine pour les autres moniteurs (trices) et de 100 \$/semaine pour les aides moniteurs; pour une période de 6 semaines (26 juin au 4 août) et sur une base d'un minimum de 35h/semaine.

Avis de motion, règlement interdiction de stationner

Je, Monique Tardif conseillère, donne avis par la présente que je présenterai lors d'une prochaine session, un règlement afin d'interdire le stationnement d'un côté de la rue à certains endroits dans la municipalité, de désigner l'usage de stationnements au parc récréonautique et de définir l'usage des parcs et des terrains municipaux.

Je demande au conseil de ville la dispense de lecture étant donné que le projet de règlement sera déposé dans les délais requis par la loi à cette fin avant son adoption.

Avis de motion, règlement délégation de pouvoirs

Je, Esther Savard conseillère, donne avis par la présente que je présenterai lors d'une prochaine session, un règlement de délégation de pouvoirs pour les responsables de département.

Je demande au conseil de ville la dispense de lecture étant donné que le projet de règlement sera déposé dans les délais requis par la loi à cette fin avant son adoption.

Rés.1393-05-2006

Adoption règlement modification des zones parc industriel

Les membres du conseil présents déclarent avoir lu le règlement et acceptent qu'il ne soit pas lu.

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Louis Turcotte et adopté;

QUE le premier projet de règlement « Règlement modifiant le règlement de zonage #274 afin de modifier les zones situées en bordure du parc industriel dans le secteur sud » soit adopté.

Rés.1394-05-2006

Modification résolution 1270-01-2006 (Fonds de roulement)

Considérant que la résolution 1270-01-2006 a été adoptée à la séance du 9 janvier 2006;

Il est proposé par monsieur le conseiller Roland Labrie et adopté;

QUE le conseil municipal précise que l'achat du camion Chevrolet sera pris à même le fond de roulement.

Rés.1395-05-2006 Annulation résolution 1180-09-2005 (Loi d'accès à l'information)

Considérant que la résolution 1180-09-2005 a été adoptée à la séance du 12 septembre 2005;

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté;

QUE monsieur Pierre de Savoye maire soit nommé responsable de l'accès aux documents de la Ville de Portneuf pour la durée de son mandat, soit jusqu'en novembre 2009.

Rés.1396-05-2006 Formation « Mariage civil et union civile »

Il est proposé par monsieur le conseiller Benoît Lavallée et adopté;

QUE le conseil autorise une dépense de 172.53 \$ taxes incluses pour l'inscription de monsieur Pierre de Savoye à la formation pertinente pour célébrer un mariage civil ou union civile.

Rés.1397-05-2006 Appel d'offres réparation de la jetée

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté;

QUE le conseil de la Ville de Portneuf demande des soumissions pour la réparation ou le remplacement de la promenade de la jetée au parc récréonautique, en autres entreprises suivantes :

Construction & Pavage Portneuf
Neilson Excavation
Transport et Excavation Léo Gauthier

QUE les soumissions devront être sous enveloppes scellées et porter la mention « Réparation de la jetée ».

QUE la date limite du dépôt des soumissions sera le mercredi 7 juin 2006 à 14h30 au bureau de la Ville sis au 297 1^{re} Avenue, Portneuf.

QUE le conseil de la Ville ne s'engage à retenir, ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues.

Toutes soumissions déposées après ce temps limite seront rejetées.

Rés.1398-05-2006 Appel d'offres réfection du quai Lemay

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté;

QUE le conseil de la Ville de Portneuf demande des soumissions par invitation aux entreprises suivantes pour la réfection du quai Lemay :

Construction & Pavage Portneuf
Transport et Excavation Léo Gauthier
Omer Audet & Fils

QUE les soumissions devront être sous enveloppes scellées et porter la mention « Réfection quai Lemay».

QUE la date limite du dépôt des soumissions sera le mercredi 7 juin 2006 à 14h30 au bureau de la Ville sis au 297 1^{re} Avenue, Portneuf.

QUE le conseil de la Ville ne s'engage à retenir, ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues.

Toutes soumissions déposées après ce temps limite seront rejetées.

Rés.1399-05-2006

Contribution, Société d'horticulture et d'écologie de Portneuf

Il est proposé par madame la conseillère Monique Tardif et adopté;

QUE le conseil de la Ville de Portneuf donne une contribution de 100\$ à la Société d'horticulture et d'écologie de Portneuf dans le cadre de la route des Fleurs 2006.

Rés.1400-05-2006

Nomination à la bibliothèque

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté;

QUE madame Nathalie Ferron soit nommée responsable de la bibliothèque La Riveraine en remplacement de madame Hélène Boivin.

Rés.1401-05-2006

Avis CPTAQ demande de lotissement de Construction & Pavage Portneuf

Attendu que le demandeur désire lotir un lot en le divisant en deux;

Attendu que le lot à diviser est une zone acéricole;

Attendu que le demandeur respecte la réglementation municipale;

Attendu que le demandeur est propriétaire exploitant d'une carrière de granite située immédiatement à l'est du lot qui fait l'objet de la demande;

Attendu que la carrière en exploitation est située à moins de 500 mètres de trois puits municipaux;

Attendu que la carrière et le lot qui fait l'objet de la demande se retrouvent au beau milieu de l'aire d'alimentation de ces trois puits municipaux;

Attendu que la carrière se draine vers un fossé puis vers un ruisseau qui passe à quelques mètres d'un puit municipal situé en contrebas;

Attendu que plusieurs propriétés sont voisines de la carrière et possèdent des puits d'alimentation d'eau;

Attendu qu'une décision positive de la commission permettrait à l'exploitant d'agrandir l'aire d'extraction de 10 mètres vers l'ouest sur toute la longueur du lot qui fait l'objet de la demande à cause du déplacement de la bande de protection de 10 mètres qui doit séparer la carrière d'une propriété voisine;

Attendu que, pour ces raisons, le conseil municipal de la Ville de Portneuf ne souhaite pas à court ou à long terme l'agrandissement de la carrière du demandeur sans que des conditions strictes soient dès maintenant imposées;

Il est proposé par monsieur le conseiller Roland Labrie et adopté;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf recommande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec d'accepter le lotissement du lot visé aux conditions suivantes :

a) Le niveau du plancher de la carrière actuelle ne devra jamais descendre sous 102 mètres, soit 29 mètres au-dessus de la dalle du puit le plus élevé.

b) Que seul un réservoir portatif, à double paroi, et comportant un bassin de rétention, soit autorisé sur le site de la carrière actuelle et qu'il soit en tout temps déposé sur un matériaux absorbant.

Le vote est demandé sur la proposition; la résolution est adoptée avec quatre voix favorables contre trois voix défavorables avec la dissidence de madame Esther Savard.

Rés.1402-05-2006

Camp vacances Kéno, Kénothon 2006

Il est proposé par monsieur le conseiller Roland Labrie et adopté;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise le passage, sur son territoire, de la randonnée à vélo du camp Kéno le dimanche 18 juin 2006.

Rés.1403-05-2006

Demande au M.T.Q. pour l'installation de panneaux arrêt

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf transmette une demande au Ministère des Transports à l'effet que soient installés des panneaux annonçant la présence de chevreuils dans la côte de la rue Saint-Louis.

Rés.1404-05-2006

Servitude de tolérance

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Louis Turcotte et adopté;

QUE monsieur le maire et la greffière soient, et ils sont par les présentes, autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Portneuf, la servitude de tolérance relativement à l'avant-toit et la galerie avant, la Ville intervenant à la vente de la propriété sise au 193 1^{re} Avenue.

Rés.1405-05-2006

Nomination d'un représentant à la MRC pour les cours d'eau

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Portneuf s'est vue confirmer la juridiction exclusive des cours d'eau situés sur son territoire en vertu des articles 103 et suivants de la *Loi sur les compétences municipales (L.Q. 2005, chapitre 6)*;

CONSIDÉRANT QUE cette loi est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2006;

CONSIDÉRANT QUE cette loi abroge toutes les dispositions du *Code municipal* relatives aux cours d'eau, et plus particulièrement, celles qui confiaient la surveillance des cours d'eau locaux ou régionaux à l'inspecteur municipal qui était assimilé, aux fins de l'exercice de ces fonctions, à un employé de la MRC;

CONSIDÉRANT QUE l'article 105 de la *Loi sur les compétences municipales* exige que la MRC désigne un employé aux fins de retirer, sans délai, toutes obstructions qui constituent une menace à la sécurité des personnes ou des biens dans un cours d'eau sous sa juridiction;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités sont les plus aptes à intervenir rapidement sur leur territoire en cas d'obstruction au sens de l'article 105 de la *Loi sur les compétences municipales*;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Portneuf a adopté la résolution CR 310-04-2006 par laquelle elle désigne toutes les personnes exerçant les fonctions d'inspecteur municipal en vertu du Code municipal du Québec et de la Loi sur les cités et villes dans chacune des municipalités locales de son territoire, pour qu'elles exercent les pouvoirs prévus au deuxième alinéa de l'article 105 de la Loi sur les compétences municipales;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Portneuf demande aux municipalités de son territoire de confirmer par résolution qu'elles acceptent cette (ou ces) désignation(s) afin que ces employés dont les noms devront être communiqués à la MRC exercent, sur leur territoire respectif, les pouvoirs prévus au deuxième alinéa de l'article 105 de la Loi sur les compétences municipales;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Portneuf confirme que la désignation prévue à ladite résolution est temporaire, soit jusqu'à ce qu'une entente relative à la gestion des cours d'eau prévue à l'article 108 de la *Loi sur les compétences municipales* intervienne entre la MRC et les municipalités locales.

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Monique Tardif et adopté :

QUE la municipalité de Ville de Portneuf accepte la désignation de la MRC de Portneuf et par conséquent, nomme l'inspecteur municipal monsieur François Caron pour qu'il exerce, sur le territoire de la municipalité, les pouvoirs prévus au deuxième alinéa de l'article 105 de la Loi sur les compétences municipales.

Rés.1406-05-2006

Actifs à remettre à la C.M.V.Q.P.

Attendu que la Corporation de mise en valeur du quai de Portneuf avait confié ses avoirs à la Ville, le 31 décembre 2003, aux fins de satisfaire à des exigences légales en matière d'évaluation;

Attendu que ces exigences légales n'existent plus;

Attendu que la Ville n'a plus de raison de gérer au quotidien les affaires de la marina;

Attendu que la Corporation accepte d'assurer la gestion au quotidien de la marina, au nom de la Ville;

Attendu que la Ville entend remettre à la Corporation les actifs qui lui avaient été confiés;

Attendu que ces actifs ont été identifiés et évalués par les vérificateurs comptables de la Ville en date du 12 avril 2006, à savoir : argent comptant 22 874,29 \$, inventaire 3 766,12 \$, payés d'avance 1 064,20 \$, consigne (40,00 \$);

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Louis Turcotte et adopté;

QUE la Ville de Portneuf remette à la Corporation de mise en valeur du quai de Portneuf les actifs suivants : argent comptant 22 874,19 \$, inventaire 3 766,12 \$, payées d'avance 1 064,20 \$ et consigne (40,00 \$).

Rés.1407-05-2006

Contrat de gestion C.M.V.Q.P.

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté;

QUE le maire soit autorisé à signer un contrat de gestion avec la Corporation de mise en valeur du quai de Portneuf, à l'effet de mandater la Corporation pour gérer les activités de la marina au nom de la Ville de Portneuf.

Levée de l'assemblée

Madame la conseillère Monique Tardif demande la levée de l'assemblée à 21 : 55 hres.

Maire

Greffière